



## ORGANISMES ET RESSOURCES TECHNIQUES

### Organismes sources d'informations techniques

#### → Instituts de recherche (liste non exhaustive)

- *L'institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (Itab)* : c'est un organisme de recherche appliquée, visant à produire et à partager des connaissances pour améliorer la production et la transformation biologiques. Il travaille autour de 3 missions :
  - recherche appliquée sur les systèmes agro-alimentaires biologiques ;
  - expertise auprès d'instances publiques ou d'entreprises ;
  - partage des connaissances (guides et cahiers techniques, articles, colloques, etc.).
- *L'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FIBL)* : à l'origine Suisse, le FIBL Europe a été créé en 2017 et est basé à Bruxelles, d'où il représente les quatre FIBL nationaux (FIBL Suisse, FIBL Allemagne, FIBL Autriche, FIBL France) et l'institut de recherche hongrois sur l'agriculture biologique ÖMKI. Ses compétences portent sur toutes les questions de l'AB : gestion des sols et production végétale, santé et bien-être des animaux d'élevage, questions socio-économiques, transformation d'aliments biologiques et analyses complètes du marché bio.

#### → Syndicats (liste non exhaustive)

- Le *Synabio* : c'est le syndicat national des entreprises bio, rassemblant actuellement plus de 200 transformateurs et distributeurs de produits bio. Il participe, au niveau national et européen, à la structuration de l'aval de la filière bio.
- La *Fédération Nationale de l'AB (Fnab)* : syndicat national fédérant les groupements régionaux d'agrobiologistes, via les Fédérations régionales d'agriculture biologique (Frab). Visant un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique français, elle a pour objectif la défense et la représentation des agriculteurs biologiques. Toutes les infos de l'AB sur leur site internet produire-bio.fr + fiches réglementaires sur le lien [http://www.fnab.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=706:fiches-reglementation-2014&catid=8:reglementation&Itemid=17](http://www.fnab.org/index.php?option=com_content&view=article&id=706:fiches-reglementation-2014&catid=8:reglementation&Itemid=17)
- *Euskal herriko laborarien batasuna (E.L.B)* : syndicat basque affilié au syndicat national La confédération paysanne. Il vise à défendre les intérêts des paysans du Pays Basque et à faire la promotion d'une agriculture de qualité.



## → Autres organismes (liste non exhaustive)

### Organismes nationaux - européens

- *Formabio* : c'est un réseau accompagnant les établissements dans l'enseignement des pratiques de l'AB. Ses objectifs sont :
  - aider les établissements à sensibiliser les élèves à l'AB, à mettre en place des formations sur ce thème et à développer l'AB sur les exploitations des lycées agricoles ;
  - développer la coopération des établissements professionnels ;
  - capitaliser, valoriser les savoir-faire et les expériences des établissements.
- *L'agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique* (Agence bio) : elle regroupe le Ministère de l'Agriculture et de l'Écologie, l'APCA, la Fnab, le Synabio, les coopératives de France, les distributeurs... Lien utile : <http://www.agencebio.org/les-tectes-reglementaires>. Elle travaille autour de 5 axes (<https://agencebio.org>) :
  - communiquer et informer le grand public et les professionnels sur l'AB ;
  - développer / approfondir l'observatoire national de l'AB ;
  - faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières grâce au Fonds, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles ;
  - gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés ;
  - gérer la marque AB à des fins de communication.



- *L'institut national de l'origine et de la qualité* (Inao) : cet organisme public agit sur les procédures de contrôle des signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) en France (<https://www.inao.gouv.fr/>). Il contribue à la promotion des différents SIQO au près des consommateurs et du grand public. Lien utile : <http://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-Biologique>



- *International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM EU)* : organisation européenne (lobby) rassemblant plus de 160 organisations à travers l'Union Européenne, dont des agriculteurs, des transformateurs, des distributeurs, des certificateurs, des consultants, des négociants, des chercheurs, des organisations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs etc. IFOAM Organics Europe fait partie de IFOAM Organics International. Son but est d'orienter les décisions prises au niveau des régulation de l'agriculture biologique ; au niveau des règlements commun sur l'agriculture, comme la PAC ; au niveau de la législation sur les OGM etc. Lien vers leur site : <https://www.organicseurope.bio/>



## Organismes locaux

- *Fédération Arrapitz*, pour un nouveau développement rural : elle regroupe **19 associations** de développement agricole mise en place par et pour les agriculteurs du Pays Basque. Créé en 1991, son objectif est de tisser des liens entre les dynamiques collectives émergentes ou existantes. **Lien utile, vers le catalogue de formation de ses structures adhérentes : <https://www.arrapitz.eus/actions-et-projets/accompagnement-formations/>**. Elle fédère notamment :



- *l'Association pour la formation à la gestion et à la comptabilité (Afocg)* : elle propose des formations pour accompagner collectivement la construction de votre projet, notamment sur la gestion de votre exploitation ;



- *Biharko Lurraren Elkartea (B.L.E)*, Association pour la terre de demain : elle organise la mise en réseau des paysans et leur formations. C'est une association de développement de l'agriculture biologique au Pays-Basque, via l'éducation populaire, soit un fonctionnement collectif. Lien utile : **<https://www.ble-civambio.eus>**. Chaque année, elle édite un « Guide des producteurs bio du Pays-Basque », avec leur contact.

- *INTERBIO Nouvelle-Aquitaine* : ce réseau a pour missions de fédérer les opérateurs bio régionaux, de structurer les filières bio régionales et de représenter les intérêts des adhérents et de la filière bio régionale auprès des pouvoirs publics et de l'Agence Bio nationale. Lien utile : **[www.interbionouvelleaquitaine.com/fr/](https://www.interbionouvelleaquitaine.com/fr/)**



utilité : **[https://](https://www.interbionouvelleaquitaine.com/fr/)**

## Revue, magazine et base de données

### → Formats nationaux (liste non exhaustive)

- *Abiodoc* : c'est le centre national de ressources en AB. Ses missions sont d'assurer la veille, le traitement et la diffusion d'informations liées à l'AB. Il a créé une base de donnée conséquente, Biobase, spécialisée en AB. Il permet un appui documentaire et une diffusion des informations de la bio.
- *BioFil-la revue de l'AB* : magazine dont l'objectif est d'apporter le maximum d'informations techniques, économiques et réglementaires, répondant aux préoccupations des paysans.
- *VitisBIO* : revue cherchant à retranscrire et transmettre la diversité des pratiques en viticulture biologique.
- *Alter Agri* : la revue de l'itab, consacrée aux techniques alternatives.
- *Biodynamis* : Revue trimestrielle spécifique à la biodynamie éditée par le Mouvement de l'agriculture biodynamique (MABD) et l'association Demeter France. Elle invite ses lecteurs à dynamiser leurs habitudes de pensée et leurs observations, à l'opposé de toute pensée dogmatique.



→ **Formats locaux (liste non exhaustive)**

- *Symbiose* : journal d'information professionnel, il traite tous les mois de l'actualité de la bio en Bretagne.
- *BLE Berri* : revue thématique trimestrielle éditée par B.L.E.
- *Laborari* : hebdomadaire d'information des paysans du Pays Basque, publié par le syndicat basque E.L.B.
- *ProFilBio* : revue trimestrielle des techniques de l'AB en Nouvelle-Aquitaine. Elle est issue du partenariat entre les Chambres d'agriculture et la Frab de la Nouvelle-Aquitaine.
- Newsletters des Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) et Centres d'initiatives et de valorisation de l'agriculture et des milieux ruraux (Civam) de chaque département (auprès de leurs adhérents).



Source de l'image à gauche : L'agriculture bio se dessine, Fédération régionale des agrobiologistes, 2002



Fiche réalisée à partir du guide conversion Nouvelle-Aquitaine (2017) et de données internes à BLE.

Éditée en 2020 par CIVAM BLE—05 59 37 25 45—www.ble-civambio.eus

Avec le soutien de nos partenaires :  
Parte hartzaileekin ;

